

de donner sur ce point quelque satisfaction à mon zèle ; et je souffre avec bien plus de peine les obstacles qui naissent, soit de ma propre infirmité, soit du malheur des temps, soit de la difficulté même des affaires, que je ne me réjouis des prospérités, qu'avec l'aide de Dieu, je procure de temps à autre à mon excellente Mère.

Le Roi a été si fréquemment circonvenu pour accorder de nouveaux bénéfices et des privilèges sur les lieux mêmes où la guerre s'allumait avec le plus de fureur, et, dernièrement encore, il a été assailli par des vœux et des demandes si ardentes et si répétées pour rendre intégralement à nos Pères (malgré le mauvais vouloir et la ligue des autres Ordres de Belgique) leur collège de Maëstricht, leurs rentes, leur église et tous leurs bénéfices, qu'il serait à craindre enfin, si l'on ne met plus de réserve dans les demandes relatives à nos intérêts, je ne dirai pas d'épuiser, mais au moins de laisser la singulière bonté et la munificence d'un si excellent prince envers nous.

Comme les raisons ne manquent pas à Sa Majesté de se plaindre des catholiques anglais qui sont entrés avec autant d'imprudence que de déshonneur en pleine révolte contre Elle, alors que ce prince était si attentif à rendre florissantes les affaires de la chrétienté et à procurer la paix à toute l'Europe, il a été impossible jusqu'ici au séminaire anglais de Saint-Omer d'obtenir le moindre bienfait. Cependant il reste encore quelque espoir, et j'y mettrai tant de zèle et de diligence que j'ai confiance (tout en ne négligeant rien, en attendant, pour venir à son secours) d'obtenir plus tard quelques subsides et d'être plus heureux que ceux pour lesquels je m'efforcerai d'obtenir cette grâce. Mon plus grand bonheur est de faire en cela quelque chose d'agréable à Votre Paternité et qui soit l'expression de sa volonté.

\* Fontainebleau, 23 mai 1680.

*Au même.*

Mon Très-Révérend Père,

J'ai adressé, il y a quelques jours, à Votre Paternité, une lettre